

**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 février 2023 à 18 heures 30**

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Pierre POLARD, Maire.

Présents : MM et Mmes Christian ALFARO, Laëtitia ANDRIEU, Pierre CUESTAS, Anne-Marie DUCLA, Gilles DUCLOS, Jérôme GARCIA, Isabelle GIL, Sylvie GISBERT, Gilles JOFFRE, Emilie LAMARCQ, Jacques MAURAND, Micheline MIANNAY, Béatrice MILESI, Augustin MINARRO, Alain RIVAYRAND, Bruno SALGUES, Patricia VAN HOONACKER, Jean-Claude VIVANCOS, Christian WAUTERS.

Procurations : Chantal DUMONT-GILMOZZI à Jean Claude VIVANCOS ; Estelle FLEUTÔT à Sylvie GISBERT ; Isabelle PALM à Alain RIVAYRAND

18h30 : ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Christian ALFARO est désigné secrétaire de séance

Préambule : le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du conseil du 17.01.2023. Approbation à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

1 – Approbation des comptes de gestion 2022 (commune, eau et assainissement, pompes funèbres, centre municipal de santé, ZA les cagnes, Hort, rivière basse)

Après exposé,

Le maire soumet au vote le Compte de Gestion de la commune : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Compte de Gestion du budget eau et assainissement : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Compte de Gestion du centre municipal de santé : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Compte de Gestion du budget des pompes funèbres : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Compte de Gestion de la ZA les cagnes : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Compte de Gestion du lot communal de l'Hort : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Compte de Gestion du lot communal de la rivière basse : Approbation à l'unanimité

2 – Approbation des comptes administratifs 2022 (commune, eau et assainissement, pompes funèbres, centre municipal de santé, ZA les cagnes, Hort)

Après exposé du maire, et hors sa présence

Annie Ducla, adjointe au maire, soumet au vote le compte administratif de la commune : Approbation à l'unanimité

Annie Ducla, adjointe au maire, soumet au vote le Compte administratif du budget eau et assainissement : Approbation à l'unanimité

Annie Ducla, adjointe au maire soumet au vote le Compte administratif du centre municipal de santé : Approbation à l'unanimité

Annie Ducla, adjointe au maire soumet au vote le Compte administratif du budget des pompes funèbres : Approbation à l'unanimité

Annie Ducla, adjointe au maire soumet au vote le Compte administratif de la ZA les cagnes : Approbation à l'unanimité

Annie Ducla, adjointe au maire, soumet au vote le Compte administratif du lot communal de l'Hort : Approbation à l'unanimité

Annie Ducla, adjointe au maire, soumet au vote le Compte administratif du lot communal de la rivière Basse : Approbation à l'unanimité

3 – Affectation des résultats (budget général de la commune, eau et assainissement)

Approbation à l'unanimité

4- Prise en charge du besoin de financement du budget du CMS

85548.15€ seront pris en charge par le budget de la commune.

Approbation à l'unanimité

5 - Détermination du montant des surtaxes eau et assainissement pour l'exercice 2023

Sont inchangées : Eau 0,48 HT /m3- Assainissement 0,79 HT/m3

Approbation à l'unanimité

6- Fixation du prix réactualisé du m3 d'eau pour l'exercice 2023

4,4027 TTC/m3 / Approbation à l'unanimité

7 – Fiscalité 2023: vote des taux d'imposition (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties)

Sont inchangés : TFB part communale 17,61% - TFNB 51,88%

Approbation à l'unanimité

8– Attribution des subventions aux associations pour l'exercice 2023

Approbation à l'unanimité

9- Modification des tarifs du restaurant scolaire

Modification du plafond des tranches et baisse des tarifs. /Approbation à l'unanimité.

10 – Approbation des budgets primitifs pour l'exercice 2023 (commune, eau et assainissement, pompes funèbres, centre municipal de santé, ZA les cagnes)

Après exposé

Le maire soumet au vote le Budget de la commune : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Budget eau et assainissement : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Budget du centre municipal de santé : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Budget des pompes funèbres : Approbation à l'unanimité

Le maire soumet au vote le Budget de la ZA les cagnes : Approbation à l'unanimité

11 - Avenant au contrat Bourg centre

Intégration d'une nouvelle période de 2022-2028 / Approbation à l'unanimité.

12- Demande de subvention dans le cadre du dispositif Fonds Vert.

Passage en LED de tous les points lumineux de la commune.

Approbation à l'unanimité.

13 – Fonds d'Aide à l'Investissement des Communes (FAIC) 2023

Dispositif départemental sollicité pour l'extension de la cantine de l'école élémentaire - Approbation à l'unanimité

14 – Cession de la parcelle A 61

Il est proposé de vendre cette parcelle, d'une contenance de 4 055 m² et pour la somme de 2 160 €, à 2 agriculteurs de la commune qui envisagent d'y installer des ruches.

Approbation à l'unanimité.

15 - Droits de terrasses – Modifications

Il s'agit de modifier le droit de terrasse de l'enseigne « le caveau de la place » pour tenir compte de la surface occupée sur l'année entière, soit 28 m² pour une redevance annuelle de 840 €.

Approbation à l'unanimité.

16 – Motion de soutien à la bouvine

Après en avoir délibéré à bulletin secret, le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : 1 ; Abstention : 0 ; Pour : 22

17 – Motion « réforme des retraites »

Après en avoir délibéré à bulletin secret, le Conseil Municipal, à la majorité (Contre : 2 ; Abstention : 2 ; Pour : 19), approuve cette motion.

18 – Décisions du Maire

- Attribution des marchés pour l'extension de l'école maternelle - rectifications sur certains prix des marchés
- Marché pour l'extension de l'école maternelle – attribution du lot 6 - OZBEK FACADES - 27 439,80 € HT
- Marché pour l'extension de l'école maternelle – réalisation d'un ascenseur – OTIS - 21 900,00 € HT
- Division foncière de la parcelle K 496 - Cabinet GUILLAUME-GASQUEZ - 1 427,90 € HT
- Mission foncière parking Lafayette - Cabinet GUILLAUME-GASQUEZ - 1 870,00 € HT
- Acquisition d'un ordinateur pour le service urbanisme – ABSYS - 1 106,00 € HT
- Acquisition de panneaux de signalisation verticale – SIGNATURE - 754,93 € HT
- Réfection d'une toiture terrasse de l'école élémentaire - SEM ÉTANCHÉITÉ - 3 882,30 € HT
- Programme en éclairage public – marché de maîtrise d'oeuvre - CETUR LR - 30 078,53 € HT
- Regarnissage des terrains de sport - SARL BRUN/CHLOROPHYLLE - 4 920,76 € HT
- Musée du plafond peint - marché de travaux - ANAGRAM AUDIOVISUEL - 60 690,00 € HT
- Parc du Saint Laurent - modification du marché n°2 - BRL EN - 67 196,88 € HT
- Son et lumière 2023 - CS PROD - 15 000,00 € HT
- Extension cantine école élémentaire - étude géotechnique de conception - EG SOL SUD - 2 950,00 € HT

19 – Questions diverses

- Ouverture d'une 5^{ème} classe à l'école maternelle Lucie Aubrac
- Démission de Christian Wauters du conseil d'administration du CCAS, remplacé par Christian Alfaro (suivant de liste).

Questions de l'opposition

- Réponses aux questions écrites de élus de l'opposition qui seront détaillées dans le procès-verbal du conseil municipal.

clôture de la séance à 21h40

Fait à Capestang, le 8 mars 2023

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Pierre POLARD